



La SOUS-TRAITANCE en Rhône Alpes

La sous-traitance est une caractéristique de l'économie Rhône-Alpes. Elle est aujourd'hui présente dans l'ensemble des activités : l'industrie, les services publics et privés, le secteur financier ou la recherche. Les 6000 établissements relevant de la sous-traitance industrielle, (25% du total de la région hors BTP), font de Rhône-Alpes la première région de sous-traitance industrielle. 160 000 salariés y sont employés, soit 34% du total de l'industrie. Cinq départements concentrent l'essentiel des établissements qui sont de petites tailles.

Il s'agit très souvent d'entreprises locales avec des employeurs d'origine familiale. Mais des microgroupes se construisent comme dans les forges, le décolletage, les fonderies, la chaudronnerie ou l'électronique. Cela est significatif d'une volonté de ce patronat de se sortir de l'isolement et de combiner entre sous-traitants leurs capacités afin de résister aux « donneurs d'ordre », de fluidifier les processus de production, d'aider aux investissements et de la R et D.

Ces microgroupes permettent aux « donneurs d'ordre » de sélectionner les sous-traitants, en les poussant à une mise à niveau constante aux plans productif et technologique, à s'installer dans les usines de production ou en les obligeant à les suivre dans les pays où ils ont décidé d'investir.

Pour gagner en rentabilité, les « donneurs d'ordre » exercent une pression terrible sur le salariat qui contribue à la réalisation des marchandises ou des services ainsi que sur le prix des échanges pour pouvoir récupérer une part de la valeur ajoutée transférée vers la sous-traitance lors de l'externalisation des activités productives. La baisse des « coûts » et la mise en concurrence des salariés sont les dogmes justifiant ces choix de gestion dont les délocalisations qu'elles soient franco-françaises ou dans les pays *low cost*.

Cela a conduit à la spécialisation des établissements sous-traitants sur un métier ou une filière d'activité entraînant un taux de dépendance élevé vis-à-vis des « donneurs d'ordre ». Cette dépendance place le « donneur d'ordre » en position de force. Les sous-traitants pour exister ont accepté ces règles et tentent de les amoindrir en exerçant sur leurs propres salariés une forte pression sociale, sur les rémunérations et avec un usage structurel de la précarité de l'emploi.

Tout cela s'avère contre productif. Les PME sous-traitantes ont atteint leurs limites. Elles sont confrontées à une crise d'efficacité économique et sociale ne leur permettant plus de répondre aux exigences des donneurs d'ordre, d'autant que d'un autre côté elles sont confrontées à un durcissement du crédit bancaire. Les tissus économiques locaux sont dégradés, fragilisés avec des PME aux équilibres financiers précaires, un recul des investissements et une incapacité à se hisser en matière d'innovation au niveau exigé malgré l'apport des Pôles de compétitivité placés sous la coupe des grands groupes. Ces Pôles accentuent encore les sélections entre sous-traitants et ne débouchent pas à l'heure actuelle sur une nouvelle industrialisation.

Les interventions dans les territoires impactés par la sous-traitance se multiplient et ont tendance à modifier les rapports aux territoires. Mais ces interventions relèvent plus de l'intervention « pompier » pour tenter de sauver les meubles, mais elles ne s'inscrivent pas dans une logique de développement échappant à la domination des donneurs d'ordre. Au contraire elles sont souvent

justifiées pour mettre les PME en capacité de répondre à leurs exigences, comme si ce pouvoir économique exorbitant du « dominant » était indépassable, y compris par les institutions.

Cela accélère l'évolution des tissus industriels locaux et des territoires, avec la constitution de réseaux territoriaux de sous-traitants centrés sur une spécialité (Décolletage dans la Vallée de l'Arve, ou Plasturgie à Oyonnax) placée sous le contrôle des donneurs d'ordre afin de leur offrir les services et moyens d'être au niveau de leurs exigences. (Association Thésame en Haute-Savoie).

Ces dispositifs se complètent de plans d'actions mis en place, du local au régional, avec l'apport de matière grise et de moyens financiers de la part des institutions et souvent sans contre partie.

L'automobile est un véritable cheval de Troie d'une nouvelle phase de sélection, de domination et de restructuration. Très fortement utilisatrice de la sous-traitance comme le démontre l'observatoire régional sur les mutations économiques, afin de dégager des gains de rentabilité financière, les groupes de l'automobile français, bien en amont de la crise économique et financière actuelle, se sont donnés pour objectif d'entreprendre une restructuration nationale d'ampleur de l'ensemble de la filière automobile.

Le gouvernement a décidé de les accompagner en favorisant la délocalisation d'une partie des équipementiers et des sous-traitants automobiles dans les pays *low cost* où sont implantés les constructeurs. Il s'agit d'abord et toujours de répondre aux exigences des actionnaires. Ceux-ci pensent pouvoir gagner de nouveaux gains de productivité quitte à ce que le marché national automobile soit satisfait par des réimportations. En 2008 pour la première fois la balance commerciale de l'industrie automobile est déficitaire.

Les équipementiers et les sous-traitants automobiles sont donc au cœur de la tourmente.

Le SGAR qui suit le dossier automobile, a rappelé leur objectif : 15% de gain de compétitivité. Cela appelle selon lui des entreprises avec une taille dite critique (de 300 à 500 salariés). Les tailles actuelles des sous-traitantes étant jugées trop faibles, des rassemblements et des restructurations seront obligés. Selon le SGAR « *cela allait faire très mal dans la filière automobile* » !

Une nouvelle phase de concentrations et de sélection des « plus forts » est en cours et dont la crise est l'alibi. Elle peut avoir des conséquences dramatiques pour l'emploi, la vie économique locale et des effets négatifs en chaîne bien au-delà de l'automobile car les sous-traitants de cette filière répondent aussi aux besoins d'autres secteurs.

Le nombre de suppressions d'emplois serait de 40 000 en 2 ans a été avancé nationalement. Les régions dont Rhône-Alpes et leurs bassins industriels avec une forte présence de sous-traitance automobile seront lourdement impactés.

Jean CHAMBON